

19 juin 2024

Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 2ème trimestre 2024

Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise se replient à 2,5 % à l'horizon un an et reviennent à 2 % à l'horizon 3-5 ans

Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

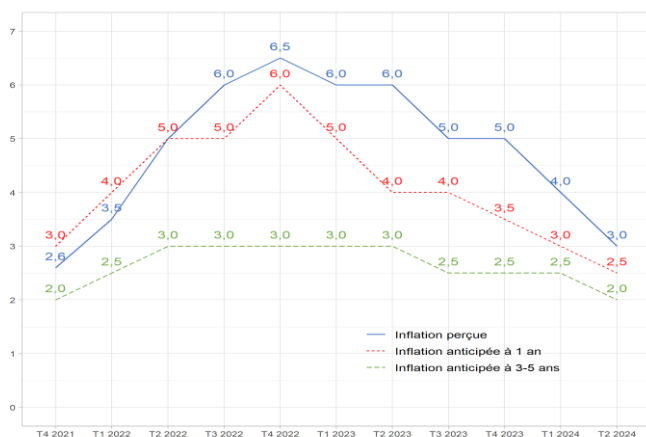
Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation (définie ici comme la hausse de l'indice des prix à la consommation), qui constitue un module de l'Enquête de Conjoncture de la Banque de France, a été menée du **29 mai au 5 juin**. Au deuxième trimestre 2024, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 3 %, soit au-dessus de l'indice des prix à la consommation (**IPC**) observé en mai (2,3 %) et un peu au-dessus de l'indice des prix à la consommation harmonisé (**IPCH**) (2,6 % en mai). Leur anticipation médiane à un an et à moyen terme (3-5 ans) s'établit respectivement à 2,5 %, et à 2 %.

Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane en %)

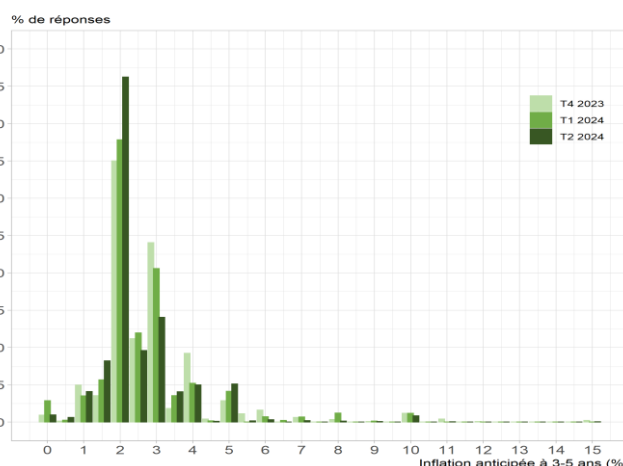
	T3 2023	T4 2023	T1 2024	T2 2024
Inflation perçue	5,0	5,0	4,0	3,0
Inflation anticipée à 1 an	4,0	3,5	3,0	2,5
Inflation anticipée à 3-5 ans	2,5	2,5	2,5	2,0

Au deuxième trimestre 2024, la médiane de l'inflation perçue est en baisse de 1 point de pourcentage (pp) par rapport au trimestre précédent, et celle anticipée à 1 an se réduit de 0,5 pp. La médiane de l'inflation à moyen terme (3-5 ans), en baisse également de 0,5 pp, revient à 2 % pour la première fois depuis fin 2021 : la modalité « 2 % » concentre 46 % des réponses des chefs d'entreprise au deuxième trimestre (+ 8 pp par rapport au premier trimestre).

Graphique 1: Évolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)



Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%)

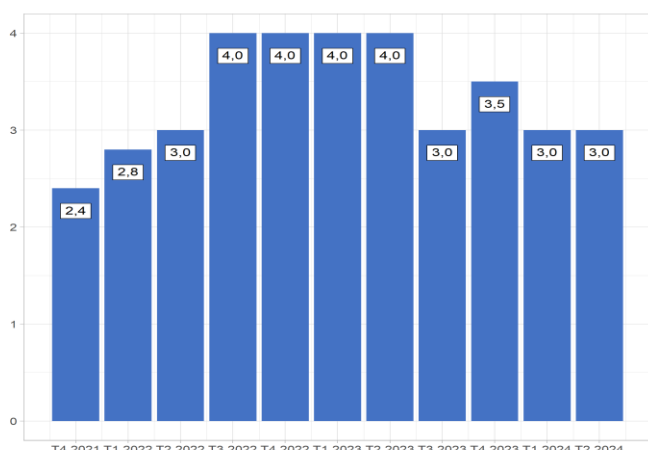




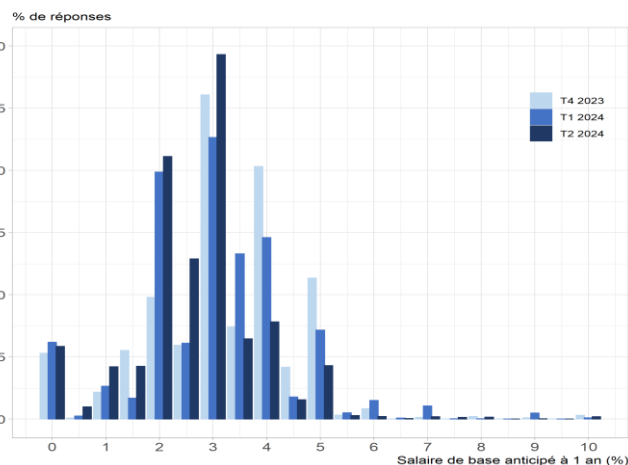
Croissance stable des salaires de base à un an anticipée par les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 3% à un an (médiane). Cette anticipation est stable par rapport au trimestre précédent, mais la proportion des réponses anticipant une augmentation des salaires supérieure ou égale à 4 % est en baisse de 7 pp sur le deuxième trimestre (38 % contre 45 % au trimestre précédent).

Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)



Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)



Méthodologie

Cette enquête a été menée du 29 mai au 5 juin auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99^{ème} centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

